



Facture non payees apres cessassion d'activitee

Par roussey annie, le **06/11/2012** à **13:57**

Bonjour,

je viens de prendre ma retraite d'artisan donc cessassion d'activite mais des clients qui ont signes des devis dont les travaux sont termines mais n'ont toujours pas solde leurs factures me disent qu 'ils ne me doivent plus rien puisque mon entreprise n'existe plus que puis je faire car j'ai quand meme 15.000 euros dehors

avec mes remerciements